



Extrait du registre des décisions

Bureau du 14 juin 2018

n° 077-18

Objet : *RS - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour la restructuration des ouvrages d'eau potable à La Thuile et Puygros*

- date de convocation le 08 juin 2018
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille dix-huit, le jeudi quatorze juin à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 37

Aillon-le-Jeune	Christian Gogny
Aillon-le-Vieux	Pierre Gerard
Arith	David Dubonnet
Barberaz	Catherine Chappuis
Barby	Alain Thieffent
Bassens	Jean-Luc Berthalay
Bellecombe-en-Bauges	Daniel Grosjean
Challes-les-Eaux	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoît Perrotton
Chambéry	Jean-Pierre Beguin
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochoix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Michel Dyen à Xavier Dullin - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Florence Vallin-Balas à Jean-Pierre Beguin - de Jean-Maurice Venturini à Jean-Marc Léoutre

- conseillers excusés : 9

Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Michel Dantin - Pierre Duperier - Dominique Pommat - Philippe Trepiér

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 14 juin 2018

délibération n° 077-18

objet **RS - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour la restructuration des ouvrages d'eau potable à La Thuile et Puygros**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, rappelle que les schémas directeurs d'alimentation en eau potable ont mis en exergue la nécessité de restructurer globalement la production/distribution d'eau potable à La Thuile et Puygros.

A cette fin, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Merlin suite à un appel d'offres lancé par décision n° 077-16 du 04 mai 2016.

Le principe général de restructuration retenu pour garantir de manière durable l'alimentation en eau potable de la commune de La Thuile est le suivant :

- création d'un surpresseur au hameau d'Arvey et d'une canalisation de refoulement sur la commune de Puygros, destinés à interconnecter le nouveau réservoir en cas de dépassement des seuils de potabilité de la source de Combe Noire,
- création d'un réservoir d'une capacité de 300 m³ équipé d'une chloration sur la commune de La Thuile, destiné à alimenter cette dernière,
- renforcement des conduites d'adduction existantes entre le captage et le nouveau réservoir,
- renouvellement des conduites d'alimentation desservant les hameaux du Crouzat, Sous les Côtes, Les Poncets, Entrenant, Chef-lieu, Le Lac, Les Barriers, La Rongère, La Guillère, Monthoux, et Le Mont.

La programmation des travaux est prévue comme suit :

1 ^{ère} TRANCHE DE TRAVAUX – 2019 / 2020	
Réservoir d'Arvey	155 000 €
Surpresseur d'Arvey	106 500 €
Refoulement vers réservoir Combe Noire + câble de liaison	398 000 €
Distribution Les Poncets	135 700 €
Distribution Entrenant	217 600 €
MONTANT HT DES TRAVAUX - 1ERE TRANCHE	1 012 800 €

2 ^{ème} TRANCHE DE TRAVAUX – 2021 / 2022	
Réservoir Combe Noire	395 000 €
Adduction Combe Noire	110 800 €
Refoulement vers réservoir Combe Noire + câble de liaison	116 700 €
Vidange réservoir	31 850 €
Distribution Le Crouzat / Sous les Côtes	357 700 €
Raccordement électrique du réservoir	30 650 €
MONTANT HT DES TRAVAUX - 2EME TRANCHE	1 042 700 €

3^{ème} TRANCHE DE TRAVAUX – 2023 / 2024	
Distribution Chef-lieu / Morion	279 000 €
Distribution Chef-lieu / Le Lac	102 750 €
Distribution Les Barriers / La Rongère	319 700 €
Distribution La Guillère / Monthoux	314 800 €
MONTANT HT DES TRAVAUX - 3EME TRANCHE	1 016 250 €

4^{ème} TRANCHE DE TRAVAUX - 2025	
Surpresseur du Mont	75 000 €
Refoulement vers le Mont	93 850 €
MONTANT HT DES TRAVAUX - 4EME TRANCHE	168 850 €

MONTANT TOTAL HT DES TRAVAUX	3 240 600 €
TOTAL TVA 20 %	648 120 €
MONTANT TOTAL TTC DES TRAVAUX	3 888 720 €

Frais annexes :

Prestations		Prix unitaire	Nombre	Budget (€HT)
Frais de reconnaissances complémentaires	Frais de topographie pour canalisations et de bornage pour le réservoir de Combe Noire (parcelle cédée à Chambéry métropole – Cœur des Bauges)	20 000 €	1	20 000 €
	Frais relatifs à la réalisation d'une étude G2 pour le réservoir de Combe Noire	6 000 €	1	6 000 €
	Frais relatifs à la réalisation d'investigations complémentaires pour les réseaux de classe A	5 500 €	1	5 500 €
	Frais liés aux servitudes de passage des canalisations en terrains privés	600 €	45	27 000 €
	Frais de raccordement ERDF du réservoir de Combe Noire et d'Arvey	15 000 €	1	15 000 €
Missions annexes pour le suivi des travaux (pour l'ensemble des tranches)	Frais de maîtrise d'œuvre	162 030 €	1	162 030 €
	Frais de maîtrise d'œuvre relatifs à la protection du réservoir de Combe Noire vis-à-vis du risque d'éboulement	8 470 €	1	8 470 €
	Frais de contrôle technique pour la construction du réservoir de Combe Noire	8 000 €	1	8 000 €
	Frais de CSPS (réservoirs et analyse simplifiée des risques)	7 000 €	1	7 000 €
	Frais d'étude et de suivi écologique des travaux, vis-à-vis des zones remarquables	15 000 €	1	15 000 €
Frais de permis de construire et de déclaration de travaux pour le réservoir de Combe Noire		10 000 €	1	10 000 €
Frais d'attribution et de reprographie		1 500 €	4	6 000 €
Aléas et révision de prix		320 000 €	1	320 000 €
		TOTAL (€ HT)		610 000 €

Le montant total de l'opération s'élève à :

MONTANT TOTAL HT DES TRAVAUX	3 850 600 €
TOTAL TVA 20 %	770 120 €
MONTANT TOTAL TTC DES TRAVAUX	4 620 720 €

Une subvention de la part de l'Agence de l'eau est attendue à hauteur de 30 %.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant les demandes de subventions,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : adopte le projet de restructuration des ouvrages d'eau potable des communes de La Thuile et Puygros,

Article 2 : effectue ces travaux selon les principes de la charte qualité nationale des réseaux d'eau potable et de le mentionner dans les pièces du dossier de consultation des entreprises,

Article 3 : sollicite l'aide de l'Agence de l'eau pour la réalisation de cette opération,

Article 4 : autorise le président ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette démarche,

Article 5 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 077-18

Objet de l'acte : RS - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour la restructuration des ouvrages d'eau potable à La Thuile et Puygros

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions

Date de l'acte : 14 juin 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180614-lmc1H21015H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21015H1

Date de transmission en Préfecture : 25 juin 2018

Date de réception en Préfecture : 25 juin 2018